



**BANQUE POPULAIRE
MÉDITERRANÉE**

Agence : **BP MED MRS-BLANCARDE**

Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable (articles L.512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit) - 058 801 481 RCS Nice - N° d'immatriculation auprès de l'organisme pour le registre des intermédiaires en assurances (ORIAS) 07005 622 - N° TVA intracommunautaire FR 61 058 801 481
Siège social : 457 promenade des Anglais - BP 241 - 06292 Nice cedex 3
Téléphone : 04 93 21 52 00 - Télécopie : 04 89 81 10 01 - www.bpmed.fr
Conseiller Commercial :

CONVENTION D'EMISSION DE PRELEVEMENT SEPA CORE

Entre les soussignés

1 - La banque

La **Banque Populaire Méditerranée**, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable dont le siège est situé 457 promenade des Anglais - BP 241 - 06292 Nice cedex 3, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le N° 058 801 481 RCS Nice, représentée par le soussigné, dûment habilité aux fins des présentes,

Ci-après dénommée «la banque»

2 - Le client

Dénomination ou raison sociale : **FK2 -**

Adresse :

**114 AVENUE DES CHASSEENS
13120 GARDANNE**

SIREN : **834 307 571**

Téléphone : **06 09 54 86 82**

Télécopie :

Adresse mail : **Frederic.Kehres@wanadoo.fr**

Représenté par, ou agissant en qualité de : **Frederic Kehres**

Gérant

Ci-après dénommé «le client»

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Article 1 - LE COMPTE COURANT PRINCIPAL EN EURO CONCERNÉ PAR LA CONVENTION

Compte à rattacher à l'abonnement EDI :

Code banque	Code guichet	Compte	Clé RIB	Dénomination ou raison sociale
14607	00253	68821990688	64	SASU FK2

Les remises d'avis de prélèvements SEPA seront paramétrées pour l'ensemble des comptes indiqués dans la convention EDI.

Article 2 - IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA

Dénomination ou raison sociale : **FK2 -**

ICS :

Code pays ISO	Clé contrôle publique	Code activité	NNE
---------------	-----------------------	---------------	-----

Article 3 - DÉLAI DE REMISE POUR TRAITEMENT À BONNE DATE

Type d'opération	Réception sur notre plate-forme EDI
▪ Remise d'avis de prélèvements SEPA	▪ J (date d'échéance souhaitée) - 2 jours ouvrés au plus tard avant 15h30

«J» : jour étant obligatoirement un jour ouvré bancaire indiqué dans le fichier et correspondant à la date d'échéance souhaitée.

Jour ouvré bancaire : jour d'ouverture des systèmes d'échanges interbancaires.

L'exécution de la remise de prélèvement SEPA sera effectuée dans le respect des délais d'échanges interbancaires sous condition du respect des délais de la remise précisés ci-dessus.

Article 4 - TARIFICATION

N° de compte courant euro support de la tarification :

Liste des prestations	Tarifs de prestations
☐ Prélèvement SEPA CORE	Cf. «tarifs des principaux services & opérations de votre banque» en vigueur
☐ Relevé des prélèvements SEPA impayés	
☐ Révocation d'un ordre	
☐ Rejet de prélèvements SEPA	
☐ Retour de prélèvements SEPA	
☐ Remboursement «Refund»	
☐ Demande de photocopie de mandat par la banque du débiteur	

Article 5 - DOCUMENTS CONTRACTUELS.

Le client reconnaît avoir pris connaissance :

- des présentes conditions particulières,
- des conditions générales «2013 / 03»,
- des annexes techniques aux conditions particulières,
- des conditions et tarifs des services bancaires applicables,

dont les copies lui ont été fournies préalablement à la signature des présentes, et en accepter les termes.

Loi informatique et libertés

Dans le cadre de la relation bancaire, la banque est amenée à recueillir des données à caractère personnel concernant le client, le cas échéant, le représentant légal, le mandataire et à les traiter notamment en mémoire informatisée selon les dispositions de la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée. Les données à caractère personnel ainsi recueillies sont obligatoires et ont pour principales finalités la tenue et la gestion du (des) compte(s), ainsi que la gestion de la relation bancaire, la gestion du risque, la gestion et la prévention du surendettement, la gestion des incivilités, le respect de ses obligations légales ou réglementaires, les études statistiques et la fiabilisation des données, le contrôle et la surveillance lié au contrôle interne auquel est soumis la banque, l'octroi de crédit, les analyses, les études, le pilotage de l'activité bancaire, le reporting, l'historisation des données pour garantir la piste d'audit, la sécurité et la prévention des impayés et de la fraude, le recouvrement, le contentieux, la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, l'échange automatique d'informations relatif aux comptes en matière fiscale, la classification, la segmentation à des fins réglementaires et/ou commerciales, la sélection et le ciblage de la clientèle, la prospection et l'animation commerciale, la communication et le marketing. Le refus par le titulaire/représentant légal/mandataire de communiquer tout ou partie de ses données peut entraîner le rejet de la demande.

Elles sont destinées, de même que celles qui seront recueillies ultérieurement, à la banque responsable de traitement. Certaines données peuvent être adressées à des tiers pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

La banque est tenue au secret professionnel à l'égard de ces données. Toutefois, la banque est autorisée par le titulaire/représentant légal/mandataire à communiquer les données le concernant dans les conditions prévues aux présentes Conditions Générales.

Les données à caractère personnel (informations nominatives) que le client a transmises à la banque conformément aux finalités convenues peuvent, à l'occasion de diverses opérations, faire l'objet d'un transfert dans un pays de l'Union Européenne ou hors Union Européenne.

Dans le cadre d'un transfert vers un pays hors Union Européenne, des règles assurant la protection et la sécurité de ces informations ont été mises en place. Le client peut en prendre connaissance en consultant la notice d'information accessible sur le site Internet de la Fédération Bancaire Française : www.fbf.fr.

Ces données peuvent être communiquées, à leur requête, aux organismes officiels et aux autorités administratives ou judiciaires habilités, notamment dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux ou de la lutte contre le financement du terrorisme. Pour ces mêmes raisons, en vertu du Règlement CE/1781 du 15 novembre 2006, en cas de virement de fonds, certaines des données doivent être transmises à la banque du bénéficiaire du virement située dans un pays de l'Union européenne ou hors Union européenne.

Le titulaire/représentant légal/mandataire disposent d'un droit d'accès et de rectification s'agissant de leurs données ainsi que d'un droit d'opposition au traitement de ces données pour motifs légitimes. Ils peuvent également s'opposer sans frais à ce que ces données fassent l'objet d'un traitement à des fins de prospection notamment commerciale.

Ces droits peuvent être exercés par courrier accompagné d'une copie de tout document d'identité signé par le demandeur auprès de la banque, à l'adresse suivante : Banque Populaire Méditerranée - Service déclarations CNIL - 457 promenade des Anglais - BP 241 - 06292 Nice cedex 3.

Fait à BPMED MRS-BLANCARDE (en deux exemplaire originaux), le 18 avril 2018

Le client, représenté par
agissant en qualité de

Cachet commercial et signature précédée de la mention

"lu et approuvé"

lu et approuvé

Bon pour cachet commercial

Réf. : RIBSEPA.RTF / 2017-04-25

compte n 68821990688

Pour la Banque Populaire Méditerranée



AGENCE DE MARSEILLE BLANCARDE
8 Boulevard de la Blancarde
13004 MARSEILLE
Tél. : 04 91 49 97 85
www.bpmed.fr

Exemplaire Client
2 / 7



**BANQUE POPULAIRE
MÉDITERRANÉE**

Agence : **BPMED MRS-BLANCARDE**

Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable (articles L.512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit) - 058 801 481 RCS Nice - N° d'immatriculation auprès de l'organisme pour le registre des intermédiaires en assurances (ORIAS) 07005 622 - N° TVA intracommunautaire FR 61 058 801 481
Siège social : 457 promenade des Anglais - BP 241 - 06292 Nice cedex 3
Téléphone : 04 93 21 52 00 - Télécopie : 04 89 81 10 01 - www.bpmmed.fr

Conseiller Commercial :

CONVENTION D'EMISSION DE PRELEVEMENT SEPA CORE

Entre les soussignés

1 - La banque

La **Banque Populaire Méditerranée**, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable dont le siège est situé 457 promenade des Anglais - BP 241 - 06292 Nice cedex 3, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le N° 058 801 481 RCS Nice, représentée par le soussigné, dûment habilité aux fins des présentes,

Ci-après dénommée «la banque»

2 - Le client

Dénomination ou raison sociale : FK2 -

Adresse :

114 AVENUE DES CHASSEENS
13120 GARDANNE

SIREN : 834 307 571

Téléphone : 06 09 54 8682

Télécopie :

Adresse mail : frederic.kahres@wanadoo.fr

Représenté par, ou agissant en qualité de : Frederic Kahres
Gérant

Ci-après dénommé «le client»

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Article 1 - LE COMPTE COURANT PRINCIPAL EN EURO CONCERNÉ PAR LA CONVENTION

Compte à rattacher à l'abonnement EDI :

Code banque	Code guichet	Compte	Clé RIB	Dénomination ou raison sociale
14607	00253	68821990688	64	SEPA FK2

Les remises d'avis de prélèvements SEPA seront paramétrées pour l'ensemble des comptes indiqués dans la convention EDI.

Article 2 - IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA

Dénomination ou raison sociale : FK2 -

ICS :

Code pays ISO	Clé contrôle publique	Code activité	NNE
---------------	-----------------------	---------------	-----

Article 3 - DÉLAI DE REMISE POUR TRAITEMENT À BONNE DATE

Type d'opération	Réception sur notre plate-forme EDI
▪ Remise d'avis de prélèvements SEPA	▪ J (date d'échéance souhaitée) - 2 jours ouvrés au plus tard avant 15h30

«J» : jour étant obligatoirement un jour ouvré bancaire indiqué dans le fichier et correspondant à la date d'échéance souhaitée.

Jour ouvré bancaire : jour d'ouverture des systèmes d'échanges interbancaires.

L'exécution de la remise de prélèvement SEPA sera effectuée dans le respect des délais d'échanges interbancaires sous condition du respect des délais de la remise précisés ci-dessus.

Article 4 - TARIFICATION

N° de compte courant euro support de la tarification :

Liste des prestations	Tarifs de prestations
☐ Prélèvement SEPA CORE	Cf. «tarifs des principaux services & opérations de votre banque» en vigueur
☐ Relevé des prélèvements SEPA impayés	
☐ Révocation d'un ordre	
☐ Rejet de prélèvements SEPA	
☐ Retour de prélèvements SEPA	
☐ Remboursement «Refund»	
☐ Demande de photocopie de mandat par la banque du débiteur	

Article 5 - DOCUMENTS CONTRACTUELS.

Le client reconnaît avoir pris connaissance :

- des présentes conditions particulières,
- des conditions générales «2013 / 03»,
- des annexes techniques aux conditions particulières,
- des conditions et tarifs des services bancaires applicables,

dont les copies lui ont été fournies préalablement à la signature des présentes, et en accepter les termes.

Loi informatique et libertés

Dans le cadre de la relation bancaire, la banque est amenée à recueillir des données à caractère personnel concernant le client, le cas échéant, le représentant légal, le mandataire et à les traiter notamment en mémoire informatisée selon les dispositions de la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée. Les données à caractère personnel ainsi recueillies sont obligatoires et ont pour principales finalités la tenue et la gestion du (des) compte(s), ainsi que la gestion de la relation bancaire, la gestion du risque, la gestion et la prévention du surendettement, la gestion des incivilités, le respect de ses obligations légales ou réglementaires, les études statistiques et la fiabilisation des données, le contrôle et la surveillance lié au contrôle interne auquel est soumis la banque, l'octroi de crédit, les analyses, les études, le pilotage de l'activité bancaire, le reporting, l'historisation des données pour garantir la piste d'audit, la sécurité et la prévention des impayés et de la fraude, le recouvrement, le contentieux, la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, l'échange automatique d'informations relatif aux comptes en matière fiscale, la classification, la segmentation à des fins réglementaires et/ou commerciales, la sélection et le ciblage de la clientèle, la prospection et l'animation commerciale, la communication et le marketing. Le refus par le titulaire/représentant légal/mandataire de communiquer tout ou partie de ses données peut entraîner le rejet de la demande.

Elles sont destinées, de même que celles qui seront recueillies ultérieurement, à la banque responsable de traitement. Certaines données peuvent être adressées à des tiers pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

La banque est tenue au secret professionnel à l'égard de ces données. Toutefois, la banque est autorisée par le titulaire/représentant légal/mandataire à communiquer les données le concernant dans les conditions prévues aux présentes Conditions Générales.

Les données à caractère personnel (informations nominatives) que le client a transmises à la banque conformément aux finalités convenues peuvent, à l'occasion de diverses opérations, faire l'objet d'un transfert dans un pays de l'Union Européenne ou hors Union Européenne.

Dans le cadre d'un transfert vers un pays hors Union Européenne, des règles assurant la protection et la sécurité de ces informations ont été mises en place. Le client peut en prendre connaissance en consultant la notice d'information accessible sur le site Internet de la Fédération Bancaire Française : www.fbf.fr.

Ces données peuvent être communiquées, à leur requête, aux organismes officiels et aux autorités administratives ou judiciaires habilités, notamment dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux ou de la lutte contre le financement du terrorisme. Pour ces mêmes raisons, en vertu du Règlement CE/1781 du 15 novembre 2006, en cas de virement de fonds, certaines des données doivent être transmises à la banque du bénéficiaire du virement située dans un pays de l'Union européenne ou hors Union européenne.

Le titulaire/représentant légal/mandataire disposent d'un droit d'accès et de rectification s'agissant de leurs données ainsi que d'un droit d'opposition au traitement de ces données pour motifs légitimes. Ils peuvent également s'opposer sans frais à ce que ces données fassent l'objet d'un traitement à des fins de prospection notamment commerciale.

Ces droits peuvent être exercés par courrier accompagné d'une copie de tout document d'identité signé par le demandeur auprès de la banque, à l'adresse suivante : Banque Populaire Méditerranée - Service déclarations CNIL - 457 promenade des Anglais - BP 241 - 06292 Nice cedex 3.

Fait à BPMED MRS-BLANCARDE (en deux exemplaire originaux), le 18 avril 2018

Le client, représenté par
agissant en qualité de

Cachet commercial et signature précédée de la mention
"lu et approuvé"

lu et approuvé

Bon pour cachet commercial.

Réf. : RIBSEPA.RTF / 2017-04-25

compte n 68821990688

Pour la Banque Populaire Méditerranée



AGENCE DE MARSEILLE BLANCARDE
8 Boulevard de la Blancarde
13004 MARSEILLE
Tél. : 04 91 49 97 85
www.bpmmed.fr

Exemplaire Banque
2 / 2